

Le parcours du *JOGC* vers l'obtention d'un facteur d'impact



T. Tulandi



K. Hines

Togas Tulandi, M.D., MHCM¹; Kristen Hines, M.A.²

¹Rédacteur en chef, JOGC

²Rédactrice adjointe, JOGC

Pendant les dix dernières années, l'un des principaux objectifs poursuivis par le bureau de rédaction du *Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC)* a été d'obtenir un facteur d'impact pour la revue. Malgré la popularité croissante des autres indicateurs de la revue, le facteur d'impact demeure le paramètre de qualité du contenu pour les chercheurs et les auteurs du monde entier. Le parcours du *JOGC* vers l'obtention d'un facteur d'impact a été long, et nous sommes heureux d'annoncer que nous approchons de notre but.

L'équation du facteur d'impact, créée par Garfield et Sher au début des années 1960, prend le nombre de citations accumulées par une revue dans l'année en cours pour les articles publiés lors des 2 années précédentes et divise ce nombre par le nombre d'articles de fond (non éditoriaux) publiés dans ces 2 années¹. À compter de 1992, le conglomérat médiatique canadien Thomson Reuters a publié ce paramètre pour les revues à comité de lecture indexées dans sa base de données, Web of Science. La division de la propriété intellectuelle et des sciences de Thomson Reuters, qui englobait Web of Science, a été acquise en 2016; c'est ainsi que la société d'analytique indépendante Clarivate a vu le jour. Clarivate se serait engagée à restructurer la base Web of Science, réservant l'attribution d'un facteur d'impact aux revues « les plus influentes ». Ce changement signifiait que, désormais, seules les revues incluses dans leurs index les plus sélectifs (Science Citation Index Expanded [SCIE], Social Sciences Citation Index [SSCI] et Arts & Humanities Citation Index [AHCI]) recevraient un facteur d'impact.

Lorsque le *JOGC* est passé d'un modèle de publication indépendante à Elsevier en 2016, l'une des priorités de la revue était d'obtenir un facteur d'impact. Elsevier a soumis

notre demande à Clarivate en février 2018 et, dans un délai de 2 mois seulement, le *JOGC* a été accepté dans l'Emerging Sources Citation Index (ESCI), l'ancêtre du SCIE. Au moment de cette demande, on nous avait dit qu'une revue devait passer un certain temps dans l'ESCI avant qu'une équipe d'experts évalue la revue en fonction des critères d'impact pour déterminer si elle pouvait être incluse dans un index de revues admissibles à un facteur d'impact. Ces critères évaluent les types de citations que les articles ont reçus, le dossier de citations des auteurs publiés dans la revue, le dossier de citations des membres du comité de rédaction et une analyse de contenu qui détermine l'originalité de la recherche et sa pertinence pour les abonnés de Web of Science². Clarivate a rapidement délaissé son calendrier fixe pour les évaluations, car notre éditeur nous a informés qu'une revue doit se classer dans les 2 premiers quartiles parmi les revues dans son domaine avant d'être évaluée pour établir son admissibilité à un facteur d'impact. Étant donné cette nouvelle exigence, le *JOGC* n'avait d'autre choix que d'attendre qu'on l'informe du moment où cette évaluation pourrait avoir lieu. Et nous avons attendu. Et attendu. Et attendu encore.

Entre-temps, le bureau de rédaction a répondu à des questions sur notre facteur d'impact (ou plutôt sur l'absence de ce facteur). Après tout, même s'il existe d'autres paramètres, les établissements d'enseignement et les organismes de financement utilisent le facteur d'impact à des fins de promotion, de primes financières et

J Obstet Gynaecol Can 2022;44(11):1123-1124

<https://doi.org/10.1016/j.jogc.2022.09.010>

© 2022 The Society of Obstetricians and Gynaecologists of Canada/La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada. Published by Elsevier Inc. All rights reserved.

d'augmentations de salaire. Un facteur d'impact augmente le prestige d'une revue, ce qui l'aide à attirer des soumissions d'articles. Nous avons même appris que certains établissements, dans d'autres pays, exigent que leurs chercheurs limitent les soumissions aux revues ayant un facteur d'impact. À l'interne, notre équipe s'est demandé comment le *JOGC* se classait dans la base Web of Science. Bien que la revue se soit classée, ces 2 dernières années, dans les 2 premiers quartiles parmi les revues en obstétrique et gynécologie dans Scopus (la base de données de citations d'Elsevier), elle n'atteignait pas ce seuil d'après les critères de Clarivate. Notre équipe s'est posé des questions difficiles sur les types de recherche à envisager.

Ces questions et ces dilemmes ont été résolus lorsque Clarivate a annoncé, le 26 juillet 2022, qu'elle décernerait un facteur d'impact à toutes les revues indexées dans la Web of Science Core Collection, dont l'ESCI. Le changement entrera en vigueur à la prochaine publication des rapports de citations de Clarivate, en juin 2023³.

L'annonce tant attendue de l'octroi d'un facteur d'impact au *JOGC* est une excellente nouvelle pour la revue et la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada. Même sans facteur d'impact, le *JOGC* demeure une revue réputée qui attire des soumissions d'articles aux échelles nationale et internationale. Fort d'un CiteScore de 2,5 (fondé sur les 3 dernières années de données de citations) et d'un indice h de 73, le *JOGC* se situe dans le premier quartile des revues en obstétrique et gynécologie, selon SCImago. L'indice h reflète « le nombre d'articles (h)

publiés dans une revue qui ont été cités au moins h fois »⁴; ainsi, 73 articles du *JOGC* ont été cités 73 fois ou plus à ce jour. Contrairement au facteur d'impact limité dans le temps, l'indice h témoigne de notre longue expérience en publication de recherches et de directives cliniques influentes.

Dans l'attente de ce premier facteur d'impact, les objectifs de la revue continuent d'attirer des articles de recherche et des revues systématiques ou des méta-analyses de haute qualité. Ces 2 dernières années, nous avons cessé d'examiner les études de cas et les revues narratives. Viser la publication de recherches cliniques de la plus haute qualité peut effectivement améliorer le facteur d'impact du *JOGC*; toutefois, après plus de plus 40 ans d'existence, nous savons que la valeur réelle d'une revue ne peut se mesurer par une simple équation.

RÉFÉRENCES

1. Garfield E. Journal impact factor: a brief review. *CMAJ* 1999;161:979–80.
2. Clarivate. Web of Science Journal Evaluation Process and Selection Criteria. 2020.
3. Clarivate. Clarivate announces changes to the 2023 Journal Citation Reports. Available at: <https://clarivate.com/news/clarivate-announces-changes-to-the-2023-journal-citation-reports/>. Consulté le 12 septembre 2022.
4. Charlesworth Author Services. Impact factor versus h-index. Available at: [https://www.cwauthors.com/article/Is-the-h-index-better-than-the-impact-factor#:~:text=The%20h%2Dindex%20value%20is,journal's%20h%2Dindex%20is%202020](https://www.cwauthors.com/article/Is-the-h-index-better-than-the-impact-factor#:~:text=The%20h%2Dindex%20value%20is,journal's%20h%2Dindex%20is%202020.). Consulté le 12 septembre 2022.